



Vers un régime de PI plus inclusif pour le Canada


Mark Schaan

Innovation, Sciences et Développement
économique

Atelier de l'Arctique sur la propriété intellectuelle, le
savoir traditionnel et les expressions culturelles
traditionnelles à Iqaluit (Nunavut)

16 mai 2019

Objectifs de la présentation

- Offrir un aperçu du régime de propriété intellectuelle (PI) du Canada
 - Présenter les dernières initiatives en matière de PI et d'autres initiatives pertinentes du gouvernement du Canada
- 

Régime de PI du Canada

- Lois

- Au Canada, la propriété intellectuelle est principalement protégée par des lois particulières sur la propriété intellectuelle, comme la *Loi sur les brevets*, la *Loi sur le droit d'auteur* et la *Loi sur les marques de commerce*.

- Governance

- Innovation, Sciences et Développement économique Canada en assume la responsabilité générale
- Patrimoine canadien partage la responsabilité du droit d'auteur
- L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) est responsable de la majeure partie de l'administration et du traitement des demandes
- Affaires mondiales Canada gère la négociation des traités de commerce international
- Les secrets commerciaux relèvent principalement de la common law dans les provinces et les territoires (sauf au Québec)

- Application de la loi

- Les droits de propriété intellectuelle peuvent être appliqués au moyen de procédures civiles et privées, de poursuites pénales intentées par une autorité gouvernementale et de mesures frontalières.

Les développements récents

- Au pays

- *Loi d'exécution du budget de 2018*
- Examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur*



INDIGENOUS BAR
ASSOCIATION
ASSOCIATION DU
BARREAU AUTOCHTONE



National Centre for
Truth and Reconciliation
UNIVERSITY OF MANITOBA

- À l'étranger


- Traités internationaux multilatéraux (p. ex. traités de l'OMPI)
- Accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux et accords de libre-échange (p. ex. PTPGP, AECG, ADPIC de l'OMC)



Les initiatives autochtones et PI

- La stratégie sur la PI annoncée en 2018 prévoyait affecter un million de dollars sur cinq ans pour des initiatives autochtones
- L'objectif consiste à contribuer à un système de propriété intellectuelle plus inclusif :
 - favoriser la sensibilisation et le renforcement des capacités des autochtones en matière de propriété intellectuelle;
 - permettre aux Autochtones de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de lois, de politiques et de programmes en matière de PI en ce qui a trait à la protection du savoir traditionnel et des expressions culturelles traditionnelles – tant au pays qu'à l'étranger.
- Conforme à l'engagement pangouvernemental à l'égard de la réconciliation et de la croissance économique inclusive.

1. Collecte des données

- **Collecte de données** sur l'utilisation par les entreprises et les entrepreneurs autochtones des mesures de protection, des services et des ressources en matière de PI.
 - L'objectif consiste à recueillir des données sur l'utilisation par les entreprises et les entrepreneurs autochtones des mesures de protection, des services et des ressources en matière de PI.
- 

2. Sensibilisation

- Sous la direction de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et en partenariat avec des organisations autochtones, des entreprises et le milieu universitaire, élaborer du matériel et des programmes de sensibilisation ciblés.
 - Séminaire avec les principales organisations nationales (institutions financières autochtones et associations professionnelles)
 - Études de cas

3. Programme de subvention

- Les **subventions** permettent le renforcement des capacités et la participation des représentants autochtones dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes à l'échelle nationale et internationale
- Les principaux objectifs sont les suivants :
 - accroître le dialogue sur la réconciliation entre les peuples autochtones et le régime de propriété intellectuelle;
 - faire preuve d'engagement et d'appui à l'égard des travaux visant à faire progresser les questions autochtones dans divers forums internationaux, y compris les organismes des Nations Unies, comme l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI);
 - intensifier le recours par les peuples autochtones au régime de propriété intellectuelle.

4. Mobilisation nationale et internationale

- Le Canada entend collaborer plus étroitement avec les peuples autochtones pour aller de l'avant :
 - sur l'élaboration de la politique canadienne sur la PI, en commençant par un certain nombre d'ateliers multipartites en 2019-2020;
 - dans un certain nombre de forums internationaux sur la propriété intellectuelle, notamment le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI.


Autres initiatives pertinentes

- **Langues autochtones** (Patrimoine canadien)
- **Science et recherche**
 - Les investissements prévus dans le budget de 2018 (3,8 millions de dollars) à l'appui de la priorité du Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC), qui consiste à élaborer, en partenariat avec les collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuits, un modèle interdisciplinaire de recherche et de formation en recherche qui favorise la réconciliation.
 - 14 événements de mobilisation régionaux
 - 116 subventions Connexion
 - dialogue national de mars 2019
 - Initiatives Savoir polaire Canada
 - Programmes de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Autres initiatives pertinentes

- **Protection environnementale**
 - Projets de loi sur l'évaluation environnementale (C-68 et C-69)
 - Exige la transparence sur la façon dont le savoir autochtone sont utilisées dans les évaluations d'impact, ainsi que dans les évaluations régionales et stratégiques. Les rapports d'évaluation devraient décrire comment le savoir autochtone ont été prises en compte
 - Protéger efficacement la confidentialité du savoir autochtone

Conclusion

- L'harmonisation du régime actuel de propriété intellectuelle avec la protection du savoir traditionnel et des expressions culturelles traditionnelles est un domaine complexe et controversé du droit, tant sur le plan national qu'international
 - La PI offre à la fois des possibilités et des défis pour la protection du savoir traditionnel et des expressions culturelles traditionnelles
 - Le gouvernement et les peuples autochtones du Canada doivent travailler ensemble pour examiner comment saisir ces occasions et relever ces défis, en commençant par les initiatives de la Stratégie en matière de PI
- 

Pour plus d'informations:

 **Gouvernement du Canada** **Government of Canada**

Rechercher dans Canada.ca 

Emplois ▾ Immigration ▾ Voyage ▾ Entreprises ▾ Prestations ▾ Santé ▾ Impôts ▾ Autres services ▾

[Accueil](#) → [Entreprises et industrie](#) → [Propriété intellectuelle et droit d'auteur](#) → [Stratégie en matière de propriété intellectuelle](#)

Autochtones et propriété intellectuelle

De : [Innovation, Sciences et Développement économique Canada](#)



Le croisement entre le régime de propriété intellectuelle (PI) et les savoirs et expressions culturelles autochtones est un domaine qui retient de plus en plus l'attention

[URL : http://www.ic.gc.ca/eic/site/108.nsf/fra/00004.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/108.nsf/fra/00004.html)

[Courriel : ic.ipstrategy-strategieenmatieredepi.ic@canada.ca](mailto:ic.ipstrategy-strategieenmatieredepi.ic@canada.ca)